



ARCHER CLUB ARGENTONNOIS

Section USA

Affiliation FFTA n° 0436066



Tir en salle 2 x 18 m (3 départs) sélectif pour le championnat de France

les samedi 9 et dimanche 10 décembre 2017

au gymnase du Marais d'Argenton sur Creuse (plan d'accès sur le site)

(à côté de la piscine - GPS : 46° 35' 8.5" N - 1° 31' 54.4" E)

- Blasons réglementaires pour chaque catégorie
- Tri-spot pour arc classique à la demande lors de l'inscription
- Débutant (1^{ère} année de licence) Ø 120 à 10 m
- Loisir (+ de 1 an de licence) Ø 80 à 15 m
- *Catégories jeunes de préférence le samedi après-midi (départ 1).*

Horaires :	Samedi (départ 1)	Samedi (départ 2)	Dimanche (départ 3)
Ouverture du greffe	12h30	17h30	8h30
Echauffement	13h00	18h00	9h15
Début des tirs	13h30	18h30	9h45

Arbitres : Cassandra CHASTAN Frédérique PRUD'HOMME Jacques LELONG

Règlement :

Licence 2018 avec photo, certificat médical (si non pris en compte sur la licence) à présenter au Greffe.

Tenue de Club ou tenue blanche souhaitée pour les archers confirmés. Chaussures de sport obligatoires.

48 places pour chaque départ + débutants.

Engagements : Adultes 7 €
 Jeunes (-18 ans) 4 €

Récompenses : premiers de chaque catégorie (mini 3 compétiteurs).

Date limite d'inscription : **mercredi 6 décembre 2017**

sur notre site tiralarc-argenton.sportsregions.fr à la rubrique [Inscription concours](#)

ou par mail à archers.argenton@free.fr (fiche d'inscription club en dernière page).

En cas d'empêchement de dernière minute, merci de nous prévenir au 06 23 83 95 88.

Petite restauration à la buvette sur place (bancs et tables à disposition)

